



ICADE : EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE ET MODALITES DE DISTRIBUTION D'UN ACOMPTE SUR DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration d'Icade s'est réuni le 13 mars 2019 (ci-après le « Conseil d'Administration ») et a arrêté les résolutions qui seront soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 24 avril prochain (ci-après l'« Assemblée Générale »).

1. Gouvernance :

Sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a indiqué que lors du Conseil d'Administration qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale du 24 avril 2019, il élira comme Président du Conseil d'Administration :

- ◆ Monsieur Frédéric THOMAS, Directeur général de Crédit Agricole Assurances et Directeur général de Predica, en remplacement de Monsieur André MARTINEZ, dont le mandat d'administrateur indépendant arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale et dont il n'a pas souhaité le renouvellement.

Le Conseil d'Administration tient à remercier Monsieur André MARTINEZ pour son engagement et à saluer le grand professionnalisme dont il a fait preuve depuis le 29 avril 2015, dans la direction des travaux du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a également décidé qu'il procéderait à la nomination d'un Vice-Président, ayant notamment les responsabilités d'administrateur référent, choisi parmi les administrateurs indépendants.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a indiqué que lors du Conseil d'Administration qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale du 24 avril 2019, il renouvellera le mandat de Monsieur Olivier WIGNIOLLE en qualité de Directeur général d'Icade, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2023.

Monsieur Olivier WIGNIOLLE aura pour mission de mettre en œuvre le plan stratégique 2019-2022 présenté en juillet 2018 et approuvé à l'unanimité du Conseil.

Enfin, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale :

- ◆ La nomination en qualité d'administrateur, et pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes 2022, de :
 - Monsieur Emmanuel CHABAS, Responsable du Département des Investissements Immobiliers de Crédit Agricole Assurances ;
 - Monsieur Waël RIZK, administrateur civil hors classe, Directeur délégué adjoint auprès de la Directrice financière de la Caisse des Dépôts, en remplacement de Madame Céline SENMARTIN, Directrice régionale de la Banque des Territoires Normandie ;

- Monsieur Gonzague de PIREY, Président du Groupe Lapeyre, en remplacement de Monsieur André MARTINEZ, en tant qu'administrateur indépendant.
- ◆ Le renouvellement du mandat d'administrateur de :
- La Caisse des Dépôts pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2023 appelée à statuer sur les comptes 2022.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 24 avril 2019, le Conseil d'Administration passerait ainsi de quatorze à quinze membres, dont cinq administrateurs indépendants.

2. Dividendes :

Le Conseil d'Administration a décidé de (i) proposer à l'Assemblée Générale du 24 avril 2019 le versement d'un dividende de 4,60 euros brut par action et (ii) de distribuer un acompte sur dividendes au titre de l'exercice 2018 à hauteur de 171.432.204,30 euros, correspondant à un dividende brut de 2,30 euros par action.

Le détachement du coupon de cet acompte interviendra le 19 mars 2019 et sera mis en paiement le 21 mars 2019.

Le solde de la distribution s'élevant à 2,30 euros brut par action sera détaché le 2 juillet 2019 et versé le 4 juillet 2019.

Le rapport du Conseil d'Administration sur l'exposé des motifs et le projet de résolutions seront mis en ligne sur le site www.icade.fr le 20 mars 2019.

A PROPOS D'ICADE

L'IMMOBILIER DE TOUS VOS FUTURS

Foncière, développeur et promoteur, Icade est un opérateur immobilier intégré, qui conçoit des produits et des services immobiliers innovants pour répondre aux nouveaux usages et modes de vie urbains. Plaçant la RSE et l'innovation au cœur de sa stratégie, Icade est au plus près des acteurs et des utilisateurs qui font la ville – collectivités et habitants, entreprises et salariés, institutions et associations... Icade allie l'investissement en immobilier tertiaire et de santé (patrimoine pdg au 31/12/18 : de 11,3 Md€) à la promotion (CA économique 2018 de 1 251 M€) pour réinventer le métier de l'immobilier et contribuer à l'émergence des villes de demain, vertes, intelligentes et responsables. Icade est un acteur majeur du Grand Paris et des métropoles régionales. Icade est une société cotée (SIIC) sur Euronext Paris. Son actionnaire de référence est le Groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icade.fr

CONTACTS

Anne-Sophie Lanaute
Directrice Communication Financière et Relations Investisseurs
+33(0)1 41 57 70 29
anne-sophie.lanaute@icade.fr

Charlotte Pajaud-Blanchard
Responsable relations presse
+33(0)1 41 57 71 19
charlotte.pajaud-blanchard@icade.fr